



CAP EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES

Une formation, pour quels élèves ?

Tous les élèves issus d'une classe de troisième peuvent accéder à cette formation. Les élèves de troisième Segpa sont prioritaires.

Pour travailler où ?

Dans divers commerces tels que :

- Épicerie,
- Bazar saisonnier,
- Bricolage,
- Supermarché,
- Magasin de proximité,
- Hypermarché,
- Grande surface spécialisée.

Pour quel type d'emplois ?

Employé de grande surface,
Employé de libre service,
Employé de rayon,
Gondolier-caissier... avec une nécessaire polyvalence.

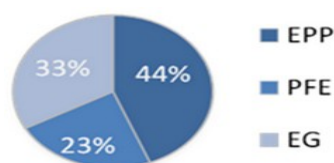
Placé sous la responsabilité d'un chef de rayon ou d'un responsable de point de vente, il participe :

- A la réception et au stockage des marchandises en réserve,
- A l'approvisionnement des rayons et veille à leur attractivité,
- A l'information client,
- A l'encaissement.

Un enseignement professionnel et général et de qualité

Enseignement professionnel : EPP

- Tenir les réserves,
- Approvisionner le rayon,
- Informer le client,
- Tenir le poste caisse.



Enseignement général : EG

- Français - Histoire géographie
- Mathématiques - Sciences
- Éducation Physique et Sportive
- Anglais- Corse

Périodes de formation en entreprise : PFE

16 semaines obligatoires en point de vente :

- 8 semaines en première année (4+4)
- 8 semaines en deuxième année (4 + 4)

Comment obtenir le diplôme ?

L'ensemble des épreuves est évalué en Contrôle en Cours de Formation. Seule l'épreuve de langue vivante (en fin de seconde année) est évaluée par un examen ponctuel.

Orientation :

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle après l'obtention du CAP. Cependant il est possible de préparer :

- Une formation complémentaire dans le domaine du commerce ;
- Avec un très bon dossier, le bac pro Commerce, le bac pro ARCU (accueil relation clients et aux usagers) ou le bac pro Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle).